



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Paris, le 29 avril 2016

**Le Recteur de l'académie
Chancelier des universités
de Paris**

Affaire suivie par :
Nadia Ferrani-Tabeur
DAC
Prix.chancellerie@ac-paris.fr
Tél : 01 40 46 21 17
Fax : 01 40 26 29 66
www.sorbonne.fr

SIGNALÉ

Objet : Appel à candidatures et modalités d'attribution du prix délivré par la Chancellerie des universités de Paris permettant à un jeune doctorant de poursuivre ses recherches à la Maison Française d'Oxford

Durée du séjour : **un an (sur année universitaire)**

Montant du prix : **15 000 €**

Date limite de réception des candidatures : **vendredi 10 juin 2016**

**RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS**

**CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS**
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

**ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE**
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

La Chancellerie des universités de Paris propose un prix d'un montant de 15 000 € à un étudiant, inscrit en thèse de doctorat dans l'une des dix-sept universités de la région Ile-de-France, souhaitant poursuivre ses travaux de recherche à la Maison Française d'Oxford. Ce séjour se déroulera sur l'année universitaire 2016-2017.

La Maison Française est un centre de recherche placé sous la responsabilité de l'Université d'Oxford, de la Chancellerie des universités de Paris et du Ministère des affaires étrangères, qui accueille des doctorants dans le cadre de divers programmes.

Dans le cadre de leur séjour, les étudiants ont la possibilité d'assister à des cours, à des séminaires, et de participer à la vie de recherche des universités. Ils sont également intégrés à des collèges comme membre de la «Middle Common Room», réservée aux étudiants en thèse. Les ressources en bibliothèque de la ville leur sont ouvertes, en particulier la «Bodleian Library». Ce séjour ne permet pas l'obtention d'un diplôme délivré par l'Université d'Oxford.

Le lauréat est hébergé à la Maison Française, moyennant un loyer.

A la Maison Française, les étudiants ont accès à une bibliothèque de 45 000 volumes, à une salle de recherche et au réseau câblé de l'université. Ils sont associés à l'équipe de recherche du CNRS. La Maison Française accueille dix résidents, dont des étudiants britanniques travaillant sur la France. Tous participent à la vie commune de la Maison Française.

.../...

Le prix est ouvert à tous les étudiants (hors doctorants sous contrat) en cours de thèse dans les disciplines des lettres et des sciences humaines et sociales.

L'accent des travaux de recherche peut être mis sur la dimension européenne, mais n'exclut pas les études comparatives entre la Grande-Bretagne et la France. Les candidatures sont encouragées dans les disciplines relevant des spécialités de la Maison Française et de l'Université d'Oxford : Littérature, Histoire et Histoire des sciences, Droit, Études anciennes et Sciences politiques. L'ouverture à d'autres disciplines de sciences sociales est également souhaitée. Une intégration des étudiants à certains des programmes de la Maison Française pourra être recherchée : étude de la modernité - littérature, histoire, philosophie des XVII^{ème} - XVIII^{ème} siècles - nation et mondialisation, histoire des sciences européennes.

Pour tout renseignement complémentaire, il est conseillé de s'adresser à la Chancellerie des universités de Paris – Division de l'administration de la Chancellerie – Bureau des prix de Chancellerie, soit par téléphone au 01 40 46 21 17, soit par courriel : prix.chancellerie@ac-paris.fr, ou de consulter la rubrique « Recherche » du site de la Maison Française d'Oxford ou la rubrique « Maison d'Oxford » du site de la Sorbonne www.sorbonne.fr.

Les candidatures sont impérativement envoyées par les universités qui doivent faire parvenir les dossiers complets à la Chancellerie des universités de Paris - Division de l'administration de la Chancellerie - 47, rue des écoles 75230 - Paris cedex 05 - **pour le vendredi 10 juin 2016**, délai impératif. **Aucune candidature spontanée ne sera prise en compte.**

Ceux-ci doivent comprendre :

- le projet de recherche (15 à 20 pages maximum),
- le curriculum vitæ du candidat,
- une lettre de recommandation du directeur de thèse et toute lettre de recommandation(s) attestant de la valeur universitaire des travaux de recherches présentés.
- une attestation d'inscription en thèse pour l'année en cours,
- les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques permettant de joindre le candidat.